



# Assemblée Générale

## Dossier de séance

**Salle des fêtes de Champagnac-la-Rivière**

**19 juin 2014 – 17 heures**

Site Intercommunal de La Monnerie - BP 5 - 87150 ORADOUR SUR VAYRES  
Tél : 05 55 70 99 40 - Fax : 05 55 70 99 41 - Courriel : [paysouestlimousin@club-internet.fr](mailto:paysouestlimousin@club-internet.fr)

[www.paysouestlimousin.fr](http://www.paysouestlimousin.fr)

# Ordre du jour

<b>1 - ANNEE 2013</b> .....	<b>3</b>
→ Rapport moral.....	4
→ Rapport d'activités.....	6
→ Bilan financier.....	28
<b>2 - ANNEE 2014</b> .....	<b>30</b>
→ Perspectives d'orientations.....	31
→ Budget prévisionnel.....	38
<b>3 - <u>RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION ET DE DEVELOPPEMENT</u></b> .....	<b>40</b>

---

---

## ANNEXES .....

1 - Etat de présence des membres du Conseil d'Administration du Pays d'Ouest Limousin aux réunions organisées en 2013 et début 2014	
2 - Revue de presse de l'activité du Pays d'Ouest Limousin en 2013	
3 - La Châtaigneraie Limousine en bref...	
4 - Programme d'objectifs 2013-2014 de la démarche territoriale de tourisme et de loisirs adaptés	
5 - Liste des dossiers financés par le programme Leader Châtaigneraie Limousine sur le Pays d'Ouest Limousin en 2013	
6 - Comptes annuels de l'Association du Pays d'Ouest Limousin pour l'exercice 2013	
7 - Budget prévisionnel 2014 de l'Association du Pays d'Ouest Limousin	
8 - Détails du calcul des cotisations 2014 des Communautés de communes à l'Association du Pays d'Ouest Limousin	
9 - Liste des adhérents professionnels à l'Association du Pays d'Ouest Limousin en 2013	
10 - Liste des représentants des Communautés de communes à l'Assemblée Générale du Pays d'Ouest Limousin	

1 -

*Année 2013*

*Rapport moral*

*Rapport d'activités*

*Bilan financier*

# *Rapport moral*

**INTERVENTION DE M. STEPHANE DELAUTRETTE, PRESIDENT**



# Rapport d'activités

*L'activité de l'Association du Pays d'Ouest Limousin est soutenue financièrement par l'Europe, l'Etat, la Région Limousin, le Département de la Haute-Vienne, des partenaires (Chambres consulaires, ...) et ses adhérents – Communautés de communes et socioprofessionnels.*

## PREAMBULE

En 2013, la révision de sa Charte de développement a occupé une place centrale dans les travaux du Pays. Une concertation large a en effet été privilégiée pour placer les acteurs locaux au cœur de la réflexion sur l'avenir de leur territoire.

Une nouvelle contractualisation territoriale s'est achevée. Elle a été décisive pour la concrétisation de la démarche de tourisme et de loisirs adaptés grâce au soutien des premiers investissements de sites. Quant au programme Leader mené à l'échelle de la Châtaigneraie Limousine, il s'est vu doté de crédits supplémentaires et d'un volet « coopération » effectif.

L'année 2013 a aussi été marquée par le terme de la Démarche Collective Territorialisée (DCT) de deuxième génération, le succès des dispositifs en faveur de l'habitat ancien privé, l'ancrage de la politique d'accueil et la présentation d'un projet de santé.

Le présent rapport d'activités est structuré en cinq parties :

- fonctionnement interne du Pays ;
- Convention territoriale du Pays ;
- actions du Pays par thématique ;
- actions de la Châtaigneraie Limousine ;
- révision de la stratégie du territoire Pays.

## I – FONCTIONNEMENT INTERNE DU PAYS

### A - Organisation et fonctionnement du Pays

#### 1. Rappels

**L'organisation de fonctionnement du Pays est la suivante :**

- le **Conseil d'Administration** a la responsabilité de suivre les dispositifs opérationnels du Pays et de décider des choix et des engagements financiers ;
- le **Bureau** fait le point sur l'avancement des dispositifs opérationnels/projets du Pays et plus globalement, sur le fonctionnement de l'association. Il peut recevoir délégation du Conseil d'Administration sur certaines décisions ;

- le **Conseil de développement** est un espace de réflexion, d'expérimentation pour les actions de demain ;
- les **Commissions**, dont l'objet est de suivre des dispositifs opérationnels et/ou d'engager des financements, sont placées sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Ces Commissions sont au nombre de trois : Commission Accueil, Comité de Programmation de la Démarche Collective Territorialisée (DCT) et Commission Habitat ;
- le **Comité de pilotage local** a pour rôle de suivre la mise en œuvre de la Convention territoriale du Pays.

## **2. Réunions des instances du Pays**

- **Assemblée Générale** : une réunion le 11 avril 2013 ;
- **Conseil d'Administration** : trois réunions les 13 février, 14 mars et 09 octobre 2013 (cf. annexe 1) ;
- **Bureau** : six réunions les 22 janvier, 04 mars, 22 avril, 16 juillet, 10 septembre et 16 décembre 2013 ;
- **Commission Habitat** : deux réunions les 15 février et 10 juillet 2013 ;
- **Commission Accueil** : /
- **Comité de programmation de la DCT** : trois réunions les 10 avril, 10 juillet et 18 décembre 2013 (une consultation écrite le 20 décembre 2013).

Le **Conseil de développement** ne s'est pas réuni en 2013.

## **B - Organisation de l'équipe technique du Pays**

**Au 31 décembre 2013, le Pays comptait une équipe technique pluridisciplinaire de cinq salariés au service du territoire :**

- Emmanuelle BONNET, chargée de mission Tourisme ;
- Fabrice CHAMINADE, chargé de mission Accueil ;
- Isabelle DUMAS, chef de projet Pays, coordonnatrice ;
- Céline FONCHY, agent administratif ;
- Christophe LAMBERT, chargé de mission Habitat et chef de projet Leader.

## **II – CONVENTION TERRITORIALE DU PAYS**

**En janvier 2008, le Pays a signé avec l'Etat, la Région Limousin et le Département de la Haute-Vienne, une Convention territoriale cadre pour la période 2008-2013, incluant un premier programme d'actions triennal.** Cette convention devait permettre au Pays « de concourir au développement durable de son territoire et de poursuivre les objectifs fixés dans sa Charte de développement ».

**En 2011, un nouveau programme comportant 33 projets a été contractualisé avec l'Etat et la Région.**

Pour sa mise en œuvre, un Comité de pilotage local était chargé d'examiner les dossiers des opérations « prêtes à être engagées » et de donner un avis technique préalablement à la décision

des autorités compétentes de l'Etat et de la Région. Il regroupait des représentants de l'Etat, de la Région et les membres du Bureau du Pays.

**En 2013, dernière année de programmation de la Convention territoriale 2008-2013, quinze actions correspondant à dix projets ont été pré-validées en matière d'économie, de tourisme, d'habitat, d'accueil et d'ingénierie :**

- projet n°1 : mise en œuvre d'une Démarche Collective Territorialisée (DCT) en faveur du commerce, de l'artisanat et des services
  - \* action n°1.1 : animation de la troisième année opérationnelle, Association du Pays d'Ouest Limousin ;
- projet n°5 : actions concourant à la création d'un pôle d'activités de nature autour de l'axe « Vallées de la Vienne et de la Glane »
  - \* action n°5.3 : réalisation de parcours d'interprétation nautique et pédestre de l'île de Chaillac-sur-Vienne, Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) ;
- projet n°6 : structuration de deux espaces consécutive pour la création d'un pôle d'activités de nature autour de l'ancienne voie ferrée Bussière-Galant – Oradour-sur-Vayres
  - \* action n°6.1 : développement touristique de la liaison vélorail de Bussière-Galant avec la voie verte des Hauts de Tardoire, Commune de Bussière-Galant
  - \* action n°6.2 : poursuite de l'aménagement du pôle touristique multimodal en gare de Châlus, Commune de Châlus
  - \* action n°6.3 : équipement des relais d'animations et de services le long de la voie verte, positionnement du pôle touristique multimodal sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap, montée en puissance des activités, SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) « Les Hauts de Tardoire » ;
- projet n°10 : actions concourant à la création d'une offre touristique identitaire sur le thème du médiéval associé à la route Richard Cœur de Lion
  - \* action n°10.1 : mise en scène et valorisation du patrimoine historique de Les Cars sur la route Richard Cœur de Lion, Commune de Les Cars ;
- projet n°13 : inscrire l'offre de découverte identitaire de la Châtaigneraie Limousine dans une démarche d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap
  - \* action : espace Hermeline, Commune de Bussière-Galant
  - \* action : site des Ribières, Commune de Les Cars
  - \* action : village de vacances « Le Souffle Vert », SAS « Le Souffle Vert » ;
- projet n°14 : réhabilitation et extension de l'accueil jeunesse en Monts de Châlus, Communauté de communes des Monts de Châlus ;
- projet n°16 : relais animation enfance-jeunesse sur le territoire intercommunal des Feuillardiers, Communauté de communes des Feuillardiers ;
- projet n°25 : actions du Pôle Local d'Accueil du Pays, Association du Pays d'Ouest Limousin
  - \* action : réalisation d'un microdiagnostic sur la commune d'Oradour-sur-Vayres
  - \* action : réalisation d'un microdiagnostic sur la commune de Champagnac-la-Rivière ;
- projet n°27 : amélioration de l'habitat et lutte contre la vacance
  - \* action n°27.1 : décliner et compléter un nouveau dispositif régional d'amélioration de l'habitat - suivi animation 2013, Association du Pays d'Ouest Limousin ;
- projet n°29 : accompagner l'ingénierie territoriale et la mise en œuvre des programmes territoriaux
  - \* action n°29.1 : poste de chef de projet Pays – subvention complémentaire 2013, Association du Pays d'Ouest Limousin.



### III – ACTIONS DU PAYS PAR THEMATIQUE

#### A - Développement économique

En décembre 2010, le Pays a lancé une Démarche Collective Territorialisée (DCT) dite de deuxième génération pour une durée de deux ans, avec le soutien de l'Etat, de la Région Limousin et du Département de la Haute-Vienne. Il a pu prolonger ce dispositif jusqu'au 31 décembre 2013 avec le concours de la Région et du Département.

Pour la troisième année opérationnelle, il a aidé 24 bénéficiaires pour un engagement de subventions de 105 004,32 € (hors animation).

Type de bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires aidés	Montant de subventions engagées
Entreprise	23	103 613,00 €
Union Commerciale et Artisanale (UCA)	1	1 391,32 €
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>105 004,32 €(1)</b>

(1) Région Limousin : 73 994,95 € - Département de la Haute-Vienne : 31 009,37 €.

A son terme, la DCT de deuxième génération a soutenu 97 bénéficiaires (4 associations, 3 collectivités, 90 entreprises) pour un montant de subventions engagées de 479 365,82 € (hors animation et communication). Les dossiers acceptés se sont répartis comme suit sur le territoire :

Communautés de communes	Nombre de bénéficiaires aidés	Montant de subventions engagées
Feuillardiers	16	85 180,24 €
Monts de Châlus	22	126 762,48 €
Pays de la Météorite	10	50 433,05 €
Val de Vienne	24	86 918,15 €
Vallée de la Gorre	4	14 159,80 €
Vienne-Glane	21	115 912,10 €
<b>TOTAL</b>	<b>97</b>	<b>479 365,82 € (2)</b>

(2) Etat : 144 719,07 € - Région Limousin : 248 956,43 € - Département de la Haute-Vienne : 85 690,32 €

Pour mémoire, de novembre 2006 à novembre 2009, la DCT de première génération a accompagné 182 bénéficiaires pour un engagement de subventions de 1 150 290 € (hors animation et communication).

Par ailleurs, suite aux demandes réitérées du Pays avec l'appui des parlementaires, l'Etat a validé ses crédits FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) pour la première année de la DCT de deuxième génération.

Enfin, une méthodologie a été adoptée pour approfondir l'étude réalisée sur les tournées alimentaires. Ce nouveau travail vise à :

- mieux cerner les comportements d'achat et les modes de vie des consommateurs sur le territoire ainsi que leur positionnement par rapport aux tournées (connaissance des tournées, recours à ce mode de distribution, besoins et attentes exprimés) ;
- aider les commerçants ambulants à s'interroger sur l'avenir de leurs tournées (quelle rentabilité ? quelles évolutions significatives récentes de l'activité ? ...) et à entrer, le cas échéant, dans une démarche pro-active pour séduire et fidéliser de nouveaux clients.

## B - Habitat / Cadre de vie

### 1. Suivi-animation des dispositifs « habitat ancien » privé

#### 1.1 Rappels

Au cours du premier semestre de l'année 2012, plusieurs dispositifs de l'Etat, de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), de la Région Limousin et du Département de la Haute-Vienne se sont progressivement mis en place sur le territoire du Pays pour favoriser l'amélioration de l'habitat ancien privé.

Ces différents dispositifs s'accordent sur quatre cibles :

- **énergie** : améliorer la performance énergétique des logements et lutter contre la précarité énergétique ;
- **âge et handicap** : adapter un logement à l'état de santé ou à la mobilité de son occupant ;
- **indignité** : rendre de nouveau habitables des logements très inconfortables, dégradés ou insalubres ;
- **lutte contre la vacance** : cette cible bénéficie encore de quelques aides mais n'est plus prioritaire comme pour le PRIG (Programme Régional d'Intérêt Général) Habitat 2005-2011.

Comme pour le précédent programme, le Pays a accepté de porter le suivi-animation de ces dispositifs (20% de reste à charge). Il a confié au PACT 87 les missions suivantes :

- informer les personnes sur l'ensemble des aides et leurs conditions d'attribution ;
- les accompagner dans le montage de leur demande de subvention (jusqu'à la liquidation) ;
- rendre compte au Pays et aux financeurs de l'atteinte des résultats.

#### 1.2 Bilan du suivi-animation 2013

Le bon début du programme habitat du Pays en 2012 a été largement confirmé en 2013, dans un contexte favorable (assouplissement des règles d'éligibilité aux subventions de l'ANAH et relèvement des taux d'intervention en milieu d'année).

Les objectifs et le coût de la prestation du PACT 87 ont même dû être revus à la hausse en septembre 2013.

#### Réalisation des objectifs confiés au PACT 87 pour 2013

Cibles	Initiaux	Revus	Réalisé	%
Energie	30	40	41	102%
Autonomie	12	30	39	130%
Indigne	4	4	4	100%
Vacant	3	3	-	0%
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>77</b>	<b>84</b>	<b>109%</b>

#### Volumes financiers correspondants pour 2013

Cibles	ANAH	Etat	Région	Département	Montant des travaux
Energie	239 916 €	115 400 €	69 943 €	14 600 €	914 168 €
Autonomie	117 446 €			13 020 €	275 623 €
Indigne	64 476 €	7 500 €	7 378 €	8 537 €	267 378 €
Vacant					
<b>TOTAL</b>	<b>421 838 €</b>	<b>122 900 €</b>	<b>77 321 €</b>	<b>36 157 €</b>	<b>1 457 169 €</b>
	<b>658 216 €</b>				

Deux observations :

- un taux de subvention élevé : en moyenne, les propriétaires ont bénéficié de subventions à hauteur de 45 % sur leur projet ;
- le suivi-animation et les aides ont concerné l'ensemble du territoire. Néanmoins, les projets aidés proviennent principalement de deux secteurs : Vienne-Glane et Feuillardiers. En valeur relative (nombre de ménages bénéficiaires des dispositifs rapporté à l'ensemble des ménages), le territoire des Feuillardiers a le plus bénéficié de ce programme.

## **2. « Lotissements durables »**

**L'activité du Pays s'est limitée au suivi des projets en cours, entrés tous les deux en 2013 en phase de réalisation des travaux d'aménagement.**

Une réunion de bilan des démarches AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme) appliquées sur la partie conception des lotissements a eu lieu le 26 novembre 2013. Elle a rassemblé les deux maîtres d'ouvrage (commune d'Oradour-sur-Vayres et Communauté de communes du Val de Vienne) et les principaux partenaires techniques et financiers. Elle a globalement confirmé l'intérêt et la satisfaction des deux maîtres d'ouvrage pour la démarche.

Néanmoins, la phase de promotion-commercialisation s'annonce difficile dans un contexte immobilier morose. Les maîtres d'ouvrage s'interrogent : la plus-value en terme de développement durable convaincra-t-elle une partie des accédants à investir plus ici que dans un lotissement classique ?

## **3. « Patrimoine bâti et formes urbaines : histoire(s) de centre-bourg(s) »**

### **3.1 Rappels**

**Le Pays, associé au Parc naturel régional Périgord-Limousin, a élaboré, entre juin et septembre 2009, une candidature à un appel à projets régional sur la valorisation du patrimoine bâti habitable et de caractère.**

Un budget de 213 300 € a été accordé en novembre 2009 pour mettre en place le dispositif de suivi architectural et technique (confié au PACT 87) et soutenir trente-sept opérations (40% d'aide plafonnée à 7 500 € par opération) dans six centre-bourgs éligibles (Aixe-sur-Vienne, Cognac-la-Forêt, Les Cars, Les Salles Lavauguyon, Oradour-sur-Glane et Saint-Auvent).

### **3.2 Etat d'avancement**

**Quelques chiffres pour 2013 :**

- 1 réunion de la Commission Patrimoine (+ deux consultations écrites) ;
- 5 projets examinés (pas d'avis défavorables) ;
- 1 dossier déposé et engagé à la Région Limousin.

**En cumulé depuis le lancement du dispositif en 2011 :**

- 35 contacts sans suites fin 2013 ;
- 4 réunions de la Commission Patrimoine (+ deux consultations écrites) ;
- 22 projets examinés (dont 6 avis défavorables) ;
- 5 dossiers déposés et engagés à la Région Limousin (sur un objectif initial de 37) ;
- 2 projets réalisés et payés.

Les difficultés sur ce dispositif ont été identifiées depuis 2011 :

- décalage entre les exigences qualitatives du dispositif et les projets qui remontent du territoire ;
- bouche-à-oreille négatif qui décourage les nouveaux contacts.

## C - Accueil

**Dès sa création en 2004, le Pays s'est engagé dans une politique d'accueil sur son territoire avec la mise en place d'un Pôle Local d'Accueil (PLA).** Le PLA a pour tâches de valoriser et de coordonner les actions en matière d'accueil et de proposer une offre territoriale globale, aisément lisible par les migrants potentiels, mais également de favoriser le maintien de la population locale.

### 1. Coordination globale, pilotage

Les objectifs de cette mission sont les suivants :

- en lien avec les élus et acteurs concernés, élaboration tant d'un cadre d'action que de son évaluation, et ce en veillant à la bonne intégration du projet d'accueil dans le projet global de développement du territoire ;
- mise en réseau et coordination des divers acteurs potentiellement concernés.

#### 1.1 Réactualisation de la stratégie d'accueil

**Les travaux de révision de la stratégie d'accueil ont été repris dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle stratégie globale de développement pour l'Ouest Limousin.** En effet, la construction d'une attractivité territoriale est transversale.

Pour ce faire, en 2013, le Pays a bénéficié d'un appui à maîtrise d'ouvrage du Collectif Ville Campagne.

#### 1.2 Participation à l'évaluation régionale conduite sur la politique d'accueil et sur la Démarche Collective Territorialisée

**La Région Limousin a lancé en 2013 une évaluation conjointe de la politique d'accueil et des Démarches Collectives Territorialisées (DCT).** Le chargé de mission Accueil du Pays a été associé aux différentes étapes de la démarche.

### 2. Sensibilisation, mobilisation, communication interne

L'objectif de cette mission est de sensibiliser le territoire à l'enjeu que représente l'accueil.

#### 2.1 Organisation de cafés installation

**Trois cafés installation dédiés à l'agriculture se sont déroulés** à Saint-Junien le 21 février, à Champagnac-la-Rivière le 28 mars et à Pageas le 17 octobre 2013.

Depuis leur lancement en 2011 sur le territoire du Pays, ces cafés rencontrent un public et suscitent des échanges fructueux. Au-delà de l'identification et de l'amorce d'accompagnement de porteurs de projets, ils permettent de créer du lien à des micro-échelles.

## 2.2 Mise en place de l'opération « Artisans d'art en Pays d'Ouest Limousin »

**« Artisans d'art en Pays d'Ouest Limousin » est le fruit d'une démarche initiée par le Pays et co-construite avec ses partenaires** : commune de Rochechouart, Communautés de communes et Offices de Tourisme - Feuillardiers, Monts de Châlus, Pays de la Météorite, Vallée de la Gorre -, et SIVU « Les Hauts de Tardoire ». Cette opération fait suite à la première saison des boutiques artisanales de Rochechouart (2012) et à des échanges avec les différents Offices de Tourisme déjà engagés dans une démarche de valorisation et de promotion de l'artisanat d'art ou souhaitant démarrer une action dans ce sens.

**Elle a consisté à mettre en synergie les diverses initiatives avec la conception d'un support commun de communication.** Les objectifs visés étaient de :

- présenter une offre touristique thématifiée ;
- donner une lisibilité supérieure à cette offre parce que portée à une échelle territoriale plus large ;
- faire la promotion des métiers d'art et des artisans d'art, notamment de ceux implantés sur l'Ouest Limousin.

A noter que le Pays a renouvelé son appui à la commune de Rochechouart pour l'installation de boutiques artisanales éphémères durant la période estivale 2013. 31 artisans ont été concernés. Le niveau de fréquentation des boutiques a été en nette baisse par rapport à 2012 et les résultats économiques décevants pour les participants.

## 2.3 Appui à l'émergence de lieux test agricoles

Depuis plus de dix ans, une diminution des installations agricoles « dans un cadre familial » est observée sur l'ensemble de la région Limousin. En parallèle, de nouveaux actifs extérieurs au monde agricole souhaitent s'installer en agriculture. Or ce public spécifique rencontre des difficultés particulières notamment en matière d'accès au foncier. Son installation invite donc à repenser l'accompagnement des projets d'installation agricole pour en assurer la pérennité.

**Afin de favoriser l'installation de personnes non issues du milieu agricole et de s'impliquer ainsi dans une nouvelle forme de coopération territoriale, deux porteurs de projets ont sollicité, fin 2013, le chargé de mission Accueil pour réfléchir à la mise en place de lieux tests à partir de leurs propres structures** - d'une part, une exploitation agricole diversifiée en plantes ornementales vivaces et élevage ovin et d'autre part, une association porteuse d'un éco-projet.

Ce test permet :

- de mettre en pratique et de développer ses compétences personnelles, en les confrontant à celles d'agriculteurs aguerris ;
- d'expérimenter la faisabilité technique, économique, personnelle et territoriale de son projet ;
- de tester son activité dans un environnement sécurisé avec une prise de risque et des investissements progressifs, permettant notamment d'évaluer les débouchés ;
- de prendre le temps de tisser des liens avec les différents acteurs du territoire ;
- de mener une recherche foncière et le montage technico-économique et financier de son futur projet avec les différents acteurs concernés (SAFER – Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural, Chambre d'Agriculture, banques, collectivités territoriales, ...).

### **3. Construction et affichage d'offres globales d'installation**

Cette mission consiste à :

- intervenir dans la construction d'offres qualifiées d'installation, combinant offres d'activités, offres résidentielles, ... ;
- repérer, collecter, centraliser, mettre à jour et diffuser les informations relatives aux conditions de vie sur le territoire (scolarité, santé, transports, ...) et aux opportunités d'installation (résidentielles, professionnelles, emplois à pourvoir, reprises d'entreprises, ...).

#### **3.1 Etude sur les circuits courts**

Une étude régionale sur les circuits courts a été initiée en 2011 par la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) et rendue en juin 2012.

**Une déclinaison locale a été réalisée sur le Pays d'Ouest Limousin en 2012. Les résultats ont fait l'objet d'une publication fin janvier 2013 (Agreste n°86).** Un potentiel important est ressorti en terme de développement d'activités de vente en circuits courts.

#### **3.2 Conduite de micro-diagnostics**

**Depuis 2011 et en partenariat étroit avec les Communautés de communes, les communes et l'Association Interconsulaire de la Haute-Vienne, le chargé de mission Accueil a mené plusieurs démarches sur la construction d'offres d'activités et d'opportunités d'installation pour des locaux professionnels vacants.**

##### **3.2.1 Création d'activités à partir de locaux commerciaux vacants à Rochechouart**

Les conclusions de l'étude rendue fin 2012 permettaient d'envisager à Rochechouart la création d'un magasin de producteurs fermiers et d'un commerce de prêt-à-porter au regard des potentiels commerciaux prévisionnels.

Pour le magasin de prêt-à-porter, deux personnes originaires de la Haute-Vienne avaient répondu à l'appel à candidatures lancé par le Pays. L'une d'elles s'est finalement installée à Aix-sur-Vienne.

Concernant le magasin de producteurs fermiers, le chargé de mission Accueil a organisé plusieurs réunions en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne entre avril et juin 2013. A l'issue de cette première phase, les agriculteurs ont souhaité envisager d'autres hypothèses d'implantation sur Rochechouart, voire pour d'autres réfléchir à une implantation à Saint-Junien (cf. bassin de population et importance du potentiel commercial).

##### **3.2.2 Création d'activités à partir d'un local communal vacant à Champagnac-la-Rivière**

Présentée en juillet 2013, l'étude a fait apparaître l'absence de réel potentiel économique et commercial pour un commerce multi-activités (épicerie, traiteur, boucherie libre-service, point presse, articles de pêche, ...).

Le groupe de travail local a donc désiré étudier d'autres hypothèses en rapport notamment avec la couverture médicale du territoire et les besoins d'outils de transformation de produits agricoles.

##### **3.2.3 Création d'une boucherie-charcuterie à Oradour-sur-Vayres**

Les conclusions rendues en juin 2013 ont montré un réel potentiel économique et commercial pour l'activité boucherie-traiteur.

Le chargé de mission Accueil a assuré la promotion et la diffusion de l'offre d'activité notamment auprès du syndicat de la boucherie à l'échelle interdépartementale puis nationale, du lycée

professionnel du Moulin Rabaud (une présentation du projet aux stagiaires était initialement prévue en juin 2013 mais a été annulée par l'établissement). Après plusieurs contacts infructueux, un porteur de projet devrait s'installer d'ici l'été 2014.

### 3.2.4 Création d'un atelier de transformation collectif agroalimentaire à Saint-Mathieu

L'étude lancée début 2013 se décomposait en deux phases :

- d'une part, la vérification et l'analyse du potentiel d'installation permettant de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de création d'un atelier de transformation collectif ;
- d'autre part, la détermination des conditions d'implantation et de développement d'un atelier de transformation collectif.

Elle a conclu que le potentiel d'apporteurs n'était pas suffisant pour escompter un prix de revient économiquement viable. Une solution clé en main, c'est-à-dire portée et gérée par un opérateur privé et facturant ses prestations, semblait au final plus réaliste. Le groupe de travail local, qui s'est réuni en septembre 2013, a décidé de ne pas poursuivre le travail d'animation autour du dossier.

## 4. Appui à l'installation

Cette mission vise à :

- assurer le primo-accueil des candidats à l'installation en proposant :
  - \* un temps d'écoute : décryptage de l'idée, du projet
  - \* un temps de diagnostic pour cerner les besoins de la personne
  - \* un temps d'orientation en rapport avec les besoins identifiés, en mobilisant si nécessaire le réseau des partenaires ;
- apporter aux candidats - en fonction de leurs sollicitations - les éléments nécessaires à la prise de décision ;
- veiller au suivi post-installation et à la bonne intégration des nouveaux arrivants.

### 4.1 Primo-accueil

**En 2013, le chargé de mission Accueil a été en contact avec 44 porteurs de projets contre 36 en 2012.** Une majorité des porteurs de projets s'inscrivait dans une double démarche de reconversion professionnelle et de choix d'un lieu de vie.

Comme pour les années précédentes, la proportion de projets à orientation agricole a été majoritaire (16 projets).

29 des 44 porteurs de projets se situaient hors région (dont 9 en provenance de la région parisienne et 9 du nord-est de la France). 15 provenaient du département de la Haute-Vienne (dont 4 originaires de Limoges et 7 du Pays d'Ouest Limousin).

### 4.2 « Rendez-vous en Limousin »

**En 2013, dans le cadre de l'accompagnement de porteurs de projets extérieurs au Limousin, le Pays a pu activer « Rendez-vous en Limousin » à 9 reprises.** Ce dispositif régional a pour objectifs de :

- faciliter la venue en Limousin de porteurs de projets ;
- permettre aux porteurs de projets de travailler sur leur projet d'installation en découvrant le territoire, en développant des contacts en lien avec leur projet, en confrontant leur projet avec les réalités et les contextes locaux, ...

#### 4.3 « Construire son projet en Limousin »

**En partenariat avec la Région Limousin, les associations I2ER et Airelle, le Pays a co-organisé une session d'accueil de porteurs de projets.** Cette session « Construire son projet en Limousin » s'est déroulée du 21 au 26 octobre 2013 dans les locaux de la Mégisserie à Saint-Junien.

Temps fort de la politique d'accueil portée par le Pays, ce stage s'adressait aux porteurs de projets extérieurs à la région souhaitant ou envisageant d'y développer, créer ou reprendre une activité. Il a permis aux 10 participants de s'immerger tout au long d'une semaine dans une réflexion sur un projet de vie qui combine projet professionnel et changement de vie.

### 5. Promotion et prospection

L'objectif de cette mission est de faire connaître au sein du territoire et surtout à l'extérieur :

- les opportunités d'installation ;
- le service d'accueil proposé par le PLA, soit directement, soit en mobilisant des ressources extérieures (dispositifs régionaux, consulaires, associatifs, ...).

**Producteur d'informations, le PLA ne dispose toutefois pas d'une visibilité suffisante à l'échelle nationale pour être lisible du grand public. La fonction de promotion/prospection est donc assurée dans un cadre collectif : celui du réseau Accueil (PLA et service Accueil de la Région), positionné au niveau régional.**

#### 5.1 Session d'information « Partir vivre en Limousin »

Le chargé de mission Accueil a proposé à la Région Limousin et au Collectif Ville Campagne de construire une session d'information délocalisée à la Maison du Limousin à Paris. Le principe était de donner rendez-vous à des porteurs d'idées et de projets afin d'une part, de leur présenter le territoire du Pays et ses potentiels et d'autre part, d'amorcer un travail de suivi et d'accompagnement auprès de ceux qui en manifesteraient le souhait. Cette session, prévue le 14 juin 2013, n'a pas eu lieu faute d'un nombre suffisant de participants.

#### 5.2 Diffusion d'offres

Un article orienté sur l'installation agricole est paru à l'hiver 2013 dans « Village magazine ». Deux offres d'installation agricole ont été diffusées dans les réseaux « Terres de Liens », FADEAR, FNCIVAM, ..., ce qui a généré une dizaine de contacts et plusieurs visites. De plus, la parution d'offres sur le site Internet « Op'en Limousin » (qui présente une sélection d'offres d'installation en Limousin) a généré plusieurs contacts dont un porteur de projet en cours de suivi pour la reprise d'une entreprise. Enfin, un reportage a été réalisé par France3 Limousin sur la création de l'épicerie « La Familiale » à Vayres.

## D - Services

### 1. Création de guichets visio-publics

**En 2013, aucune réunion ne s'est tenue sur le projet de guichets visio-publics.**



## **2. Etude d'organisation de l'offre de soins de premier recours sur la zone rurale du Pays**

**En octobre 2010, le Pays d'Ouest Limousin a engagé une étude sur l'organisation de l'accès aux soins de premier recours**, avec le soutien de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et de la Région Limousin, afin de mettre en cohérence les différentes réflexions qui émergeaient sur cette question, notamment sur la zone rurale de son territoire.

**Suite à cette phase d'étude, une stratégie globale a été retenue à l'échelle de la zone rurale du Pays**, et dont la ligne directrice consiste à développer et maintenir un maillage territorial d'unités physiques de proximité, fonctionnant en réseau et à une échelle infra territoriale.

**En 2012, un premier accompagnement du Pays par la MSA a permis de réaffirmer cette stratégie et d'en amorcer la déclinaison opérationnelle. Il s'est poursuivi en 2013 pour faciliter, sur le territoire rural, l'élaboration par les professionnels de santé locaux d'un projet de santé structurant une organisation collective et pluridisciplinaire.** Fin 2013, il a notamment abouti à la présentation d'un projet de santé pour une maison de santé pluriprofessionnelle répartie sur les communes d'Oradour-sur-Vayres, de Saint-Mathieu et de Vayres. Ce projet de santé a vocation à servir de base à l'élaboration des autres projets de santé émergents dans le cadre d'un futur pôle de santé.

## **E - Communication**

En 2013, comme l'an passé, le Pays a beaucoup communiqué sur ses actions en matière d'accueil.

**Il s'est également focalisé sur la révision de sa stratégie territoriale avec la diffusion d'une lettre spécifique d'informations « papier » en septembre 2013 puis la mise en ligne d'un site Internet dédié à cette question.**

Pour autant, deux lettres électroniques d'informations « généralistes » ont été diffusées en février et octobre 2013. Le site Internet du Pays ([www.paysouestlimousin.fr](http://www.paysouestlimousin.fr)) a été mis à jour a minima.

La revue de presse des articles concernant le Pays est disponible à l'annexe 2.

## **IV – ACTIONS DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE**

**La Fédération Châtaigneraie Limousine est le regroupement de deux Pays et d'un Parc naturel régional.** Elle a un double objet :

- mutualiser la politique touristique des Pays d'Ouest Limousin et de Saint Yrieix-Sud Haute-Vienne ;
- mettre en œuvre le programme européen Leader.

Pour plus d'informations, se reporter à l'annexe 3.

## **A - L'action touristique**

L'action touristique est conduite à l'échelle du territoire de la Châtaigneraie Limousine selon deux axes stratégiques définis pour la période 2008-2013.

## **1. Bilan d'activité suivant l'axe 1 de la stratégie : développer le tourisme de découverte**

Rappelons deux enjeux :

- faire émerger des « pôles culturels identitaires » à partir de lieux de visites organisés et structurés (thèmes fédérateurs : patrimoine de la Terre, patrimoine médiéval, savoir-faire,...) ;
- développer les loisirs de plein air à partir des mini-stations et autour des axes structurants : la vallée de la Vienne, l'ancienne voie ferrée réutilisée entre Bussière-Galant et Oradour-sur-Vayres.

### **1.1 Appui technique et financier à la structuration de pôles d'activités**

En 2013, pour l'Ouest Limousin, plusieurs projets accompagnés :

- structuration d'un pôle d'activités de loisirs de Bussière-Galant à Oradour-sur-Vayres ;
- mise en accessibilité de sites de tourisme et de loisirs ayant fait l'objet d'un audit préalable sur le territoire pilote « Feuillardiers / Monts de Châlus » avec une première tranche d'investissements
  - \* espace Hermeline à Bussière-Galant : qualification et adaptation du parc aventure, création d'une nouvelle activité (bungy), projet d'hippocampe pour la baignade, création d'un bloc sanitaire adapté au camping, mise en accessibilité de stationnements, des cheminements entre les espaces d'activités et le bâtiment d'accueil
  - \* site de loisirs des Ribières à Les Cars : aménagement et équipement d'une plateforme multi sport accessible, création d'un ponton de pêche adapté aux personnes en fauteuil, équipement de toilettes sèches et de table de pique-nique adaptées, mise en accessibilité des cheminements entre lieux de stationnements et les activités de loisirs, projet d'un chalet bois tout adapté, adaptation des gîtes aux trois autres formes de handicap, acquisition d'une 3<sup>ème</sup> roue module tout chemin
  - \* village vacances « Le Souffle Vert » à Cussac : réhabilitation d'un local pour l'accueil de classes découverte pour des enfants présentant des déficiences cognitives et autistiques, équipement en matériel d'animation sportive adapté, matériel pour le déplacement des personnes handicapées, mise en accessibilité des cheminements entre les différents espaces, adaptation des équipements d'accueil (comptoir, toilettes, ...)
  - \* espace de loisirs de la voie verte : positionnement pour une labellisation « Tourisme et handicap »  
adaptation des chicanes de passage sur la voie, location de matériel adapté pour la voie et pour des situations de handicap, construction d'un bâtiment de stockage de matériel à proximité de l'Office de Tourisme (OT) d'Oradour-sur-Vayres ; étude et réalisation d'une signalétique adaptée  
aménagement d'une liaison piétonne sécurisée et accessible de l'OT d'Oradour-sur-Vayres à la voie verte (environ 600 m)  
étude et conception scénographique du hall d'accueil de la gare de Châlus sur l'histoire ferroviaire et locale, adaptée tous publics
  - \* lac de Saint-Mathieu : projet d'installation d'une yourte toute adaptée et acquisition d'une 3<sup>ème</sup> roue tout terrain (dossier en attente) ;
- réalisation de sentiers d'interprétation nautique et pédestre autour de l'île de Chaillac-sur-Vienne (SABV et Communauté de communes Vienne-Glane) avec prise en compte des situations de handicap (participation au Comité de pilotage);
- Cité du Cuir de Saint-Junien (participation au Comité de pilotage).

## 1.2 Animation territoriale de la politique départementale de la randonnée

**Le Pays anime une Commission locale de randonnée qui examine et donne un avis sur l'inscription de chemins de randonnée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).**

**La Commission ne s'est pas réunie sur le territoire en 2013.** Seuls 2 nouveaux dossiers de portions et liaisons de chemins ont été examinés en 2013.

**Au total, depuis 2008, près de 150 dossiers** (itinéraires, liaisons, chemins à titre conservatoire) ont été examinés. **80 boucles ont été inscrites ou sont en voie de l'être, ce qui représente plus de 1 000 km de chemins inscrits sur le Pays.**

La promotion de la randonnée est assurée par les services du Département de la Haute-Vienne avec les outils suivants :

- site Internet dédié à la randonnée [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com) avec impression possible des itinéraires ;
- topofiches gratuites disponibles sur le site et en OTSI (Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative) ;
- application mobile du site Internet ;
- topoguide départemental (sélection de 32 circuits).

## **2. Bilan d'activité suivant l'axe 2 de la stratégie : qualifier les fonctions touristiques transversales et permanentes liées à l'accueil, la promotion, la production touristique**

Rappelons deux enjeux :

- **professionnaliser les acteurs touristiques, organiser les acteurs et la mise en réseau de l'offre à l'échelle de la Châtaigneraie Limousine ;**
- **promouvoir l'offre touristique de la Châtaigneraie Limousine sur ses thèmes de découverte, en ciblant ses publics.**

### 2.1 Poursuite de la démarche de tourisme et de loisirs adaptés

**La coordination de la démarche s'est opérée à deux niveaux avec la définition d'un programme d'objectifs pour deux ans (2013-2014) (cf. annexe 4).**

#### 2.1.1 Sur le territoire pilote « Feuillardiers / Monts de Châlus »

La poursuite de la démarche sur le territoire pilote s'est traduite par les opérations suivantes :

- **réunions du Comité de pilotage** (23 janvier et 29 mai 2013) et du Comité technique (29 mai 2013) pour faire le point sur l'animation et le suivi des actions ;
- **accompagnement des 6 sites audités** pour une première phase d'investissements de mise en accessibilité : définition des priorités, recherche des complémentarités d'investissements entre sites, calage des lignes de financements, montage des dossiers de subventions, suivi (cf. point 1.1) ;
- **rédaction et diffusion d'une charte d'engagement des prestataires et des partenaires** (13 retours sur 25 contactés) ;
- **signature d'une convention de partenariat tripartite (Fédération Châtaigneraie Limousine, Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Vienne) pour la réalisation de pré-diagnostics d'accessibilité gratuits** à destination des commerces alimentaires, des

entreprises de métiers de bouche, des boutiques et entreprises engagées dans l'opération de découverte d'entreprises. La priorité allait aux bourgs à proximité des sites audités ;

- **sensibilisation des 2 Offices de Tourisme du territoire pilote à la labellisation « Tourisme et Handicap » ;**
- **diffusion des nouveaux cahiers des charges du label auprès des acteurs touristiques ;**
- **diffusion des offres de formation CQH (Certificat de Qualification Handisport) aux professionnels de l'encadrement des activités sportives et de nature ;**
- **diffusion des expériences sur l'accessibilité, des actualités, en partenariat avec l'UNAT (Union des Associations de Tourisme) Limousin et Haute-Vienne Tourisme ;**
- **confirmation d'un chargé de mission référent pour coordonner la démarche (80% d'un ETP - Equivalent Temps Plein - pour l'année 2014 avec un financement européen à hauteur de 40%).**

### 2.1.2 A l'échelle de la Châtaigneraie Limousine

Le travail s'est matérialisé par les actions ci-après :

- **identification des besoins de formation pour 2014** en partenariat avec l'UNAT, la FROTSI (Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative) et le CRT (Comité Régional du Tourisme) Limousin avec 3 types de formation : « Comment se mettre aux normes ? (loi de 2005 notamment pour les établissements recevant du public), « Accueillir des personnes en situation de handicap », « Comment référencer l'offre accessible de son territoire ? ». L'objectif pour le CRT est d'étendre ces formations aux acteurs touristiques à l'échelle régionale ;
- **communication et sensibilisation auprès des élus, des acteurs touristiques du public sur l'accessibilité :**
  - \* participation au défi nature Handisport Limousin organisé à l'espace Hermeline à Bussière-Galant (15 et 16 juin 2013) : présentation de la démarche territoriale, participation des prestataires touristiques du territoire lors d'ateliers sensoriels, démonstration de matériel de loisirs adaptés, ...
  - \* accueil d'un atelier thématique « accessibilité des sports de nature » dans le cadre de la Charte de développement des sports de nature en Limousin (Châlus, 06 décembre 2013) ;
- **diffusion des offres de formation du CRT sur l'accessibilité et participation des acteurs touristiques sensibilisés (cité du Cuir, espace Météorite, ...) ;**
- **primo-information sur la prise en compte de l'accessibilité dans les projets** (sentiers d'interprétation sur l'île de Chaillac, cité du Cuir de Saint-Junien, espace Météorite, ...) ;
- **échanges avec le réseau des acteurs et des territoires « Massif Central pour tous » :** participation aux journées techniques professionnelles « accessibilité et territoires » à Autun (19 et 20 septembre 2013) et diffusion des offres de formation du réseau ;
- **suivi des actualités nationales (label « destination pour tous » fin septembre, trophées de l'accessibilité, ...) ;**
- **élaboration d'un projet de coopération entre territoires Leader engagés sur l'accessibilité :**
  - \* organisation des premières rencontres les 17 et 18 juin à Les Cars, Châlus, Cussac, Saint-Mathieu (présence initiale de 7 territoires français)
  - \* montage en octobre d'un projet « Territoires et tourisme adapté » entre 3 partenaires (Châtaigneraie Limousine, Cœur entre deux mers, Loire-Forez) comprenant 5 actions :
    - action 0 : constituer un référentiel technique pour amorcer les actions
    - action 1 : réaliser une boîte à outils de sensibilisation
    - action 2 : organiser un éducteur avec les acteurs locaux
    - action 3 : élaborer un outil de pré-diagnostic
    - action 4 : créer un produit touristique adapté et le faire tester

L'action 0 réalisée en décembre 2013 a permis de faire un point global sur la thématique du tourisme adapté en France. La mise en œuvre de l'action a été répartie entre les 3 territoires partenaires. Il s'agissait de :

- recueillir les destinations et les sites pilotes en terme d'itinérance adaptée et d'analyser le marché en France ;
- recenser les guides de sensibilisation existants et les outils de pré diagnostics et d'évaluation ;
- recenser les formations à destination des professionnels du tourisme, le matériel adapté et les initiatives de mutualisation de matériels. La Châtaigneraie Limousine a travaillé sur ce troisième point.

## 2.2 Animation du réseau des prestataires et appui à la construction d'une offre sur le patrimoine médiéval

**Une réunion des prestataires d'animations médiévales a eu lieu le 15 janvier 2013.**

Pour l'année 2013, sont à retenir :

- l'expression de nouveaux prestataires intéressés par le thème au sein du réseau (artistes, artisans, ...) ;
- le renouvellement des visites guidées du patrimoine (jeux et aventures, visite costumée à Rochechouart, visite décalée à Saint-Amand) ;
- la recherche de complémentarités d'offres entre sites pour une programmation enrichie et harmonisée de l'agenda estival thématique ;
- le positionnement affirmé d'une gamme de prestations destinées à la famille repérable dans l'agenda 2013 ;
- la création d'un répertoire de contacts et bonnes adresses (prestataires, matériel, compétences, contenus historiques, ...) ;
- une relance de la dynamique de la Route Richard Cœur de Lion (projet de charte d'engagement des adhérents, ...).

Bilan de fréquentation 2013 :

- 80 rendez-vous entre juin et septembre 2013 avec 5 formes de « visites autrement », 6 ateliers enfants, 11 fêtes et spectacles, 5 jeux et aventures. A cela s'ajoutent la valorisation des loisirs de pleine nature et le géocaching en lien avec la thématique ;
- 5 000 agendas diffusés dans les OT, directement sur les sites, lors des manifestations, chez les commerçants, hébergeurs, restaurants, médiathèques, ... ;
- retour global de fréquentation : 11 000 personnes comptabilisées (dont 6 000 pour les fêtes et spectacles, 800 personnes pour le concept « jeux et aventures »).

## 2.3 Appui à la mission d'observation touristique

**Depuis 2011, un travail d'observation est mené sur l'activité de 11 sites du territoire de la Châtaigneraie Limousine** (événements, activités de pleine nature, patrimoine de la Terre, patrimoine médiéval).

Malgré les outils d'amélioration et de comptage apportés à chaque site en 2012 (tableaux de bord et suivi des clientèles groupes, individuels, provenance), le recueil des données demeure délicat. Les informations transmises sont parfois incomplètes et permettent difficilement de livrer une analyse évolutive par site ou par typologie d'activités.

Cependant certaines tendances sont à retenir :

- **un véritable engouement pour les loisirs de pleine nature observé entre 2011 et 2012** (+ 29% pour vélorail, accrobranche et tyrolienne ; + 67% pour les locations sur la voie verte ; + 18% pour le canoë sur la vallée de la Vienne) ;

- **une proportion non négligeable de la clientèle individuelle et familiale ;**
- **une fréquentation globale en constante évolution à l'espace météorite Paul Pellas :** + 8% sur 2011-2013 (dont 75% d'individuels et de familles) avec progression des individuels (+16%) au détriment des groupes (-29%). Cette inversion s'explique par l'effort porté sur le développement d'animations et d'activités proposées en dehors de la visite de l'espace.

#### 2.4 Promotion des offres de découverte

- **refonte du logotype de la Châtaigneraie Limousine et réalisation d'une nouvelle charte graphique** intégrant les thèmes patrimoniaux identitaires et les cibles de publics (avril 2013). Ce travail a été confié à l'agence Com'Events ;
- **animation d'une page Facebook** Châtaigneraie Limousine : partage de nombreuses informations avec les prestataires, Offices de Tourisme et partenaires, ... ;
- **conception et réalisation d'agendas d'été thématiques** (patrimoine de la Terre, patrimoine et animations médiévales) selon la nouvelle charte graphique et diffusion auprès des acteurs du tourisme du territoire, du département et sur le Parc naturel régional Périgord-Limousin - 2 x 5 000 exemplaires ;
- **réflexion engagée sur la réalisation d'applications mobiles et la refonte d'un site internet** en partenariat avec la Faculté des Sciences Humaines (licence Web Design). La concrétisation de cette opération a été différée.

### 3. Autres actions partenariales

- participation à la mise en œuvre de la stratégie régionale de développement touristique ;
- participation aux travaux de mise en œuvre de la Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD) du Parc naturel régional Périgord-Limousin ;
- participation aux ateliers de préparation de la charte régionale des sports de nature, intervention à l'atelier « accessibilité des sports de nature » ;
- participation aux ateliers thématiques régionaux pour la culture et le tourisme en vue de la préparation de la nouvelle génération de politiques territoriales.

## B - Programme européen Leader Châtaigneraie Limousine

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen fonctionnant par appel à projets. Le pilotage du programme Leader est assuré par un GAL (Groupe d'Action Locale).

Le programme repose sur sept fondamentaux :

- une stratégie locale de développement sur des territoires infra-régionaux ;
- un partenariat local public-privé (les Groupes d'Action Locale) ;
- une approche ascendante (pouvoir décisionnel pour les GAL) ;
- une approche ciblée mais multisectorielle et transversale ;
- une mise en œuvre d'approches novatrices ;
- une mise en œuvre de projets de coopération ;
- une mise en réseau des acteurs à différentes échelles (du local à l'Europe).

**Le programme Leader Châtaigneraie Limousine intitulé « Entre Terre, terroirs et territoires : pour un tourisme durable en Châtaigneraie Limousine », était doté au départ de 1 611 500 €**

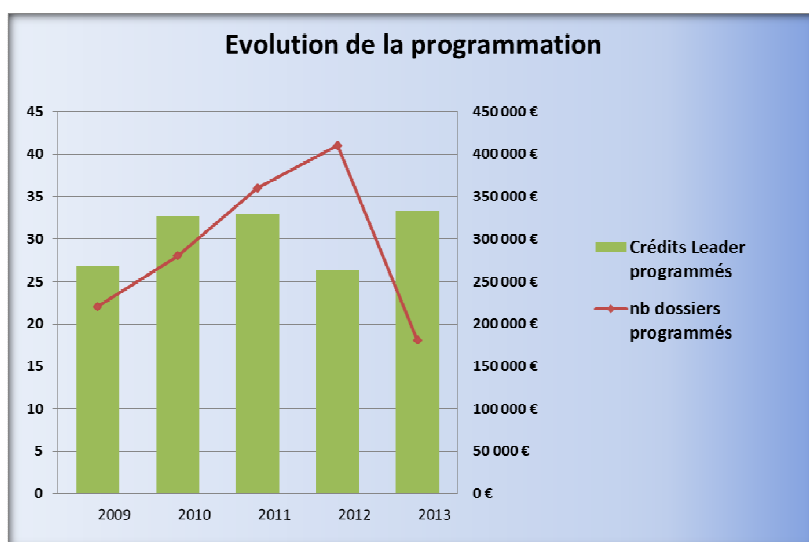
de crédits européens pour la période 2008-2013, répartis sur quatre axes de développement (cf. annexe 3).

## 1. Etat d'avancement du programme

Quelques chiffres :

- **18 projets soutenus sur la Châtaigneraie Limousine en 2013** pour environ 333 000 € de crédits européens engagés (cf. annexe 5) ;
- **8 opérations concernant directement le Pays d'Ouest Limousin** pour un montant de crédits engagés d'environ 147 000 € ;
- **427 000 € de crédits supplémentaires** alloués au territoire de la Châtaigneraie Limousine, portant l'enveloppe totale de 1,6 M€ à plus de 2 M€ ;
- **fin 2013, plus de 86% d'engagement de cette enveloppe.**

**La programmation 2013 a été marquée par le soutien à l'investissement physique et matériel** : peu de dossiers mais des dossiers conséquents, plus fortement consommateurs de crédits européens (18 500 € en moyenne par dossier).



**Une partie importante des investissements soutenus sur le Pays d'Ouest Limousin découle de la démarche de mise en accessibilité de l'offre de tourisme et de loisirs**, initiée par la Châtaigneraie Limousine en 2012 sur le secteur « Feuillardiers / Monts de Châlus ». Près de 30% des crédits engagés en 2013 l'ont été sur 4 des sites audités en 2012, qui ont réalisé une première tranche de travaux pour un montant global d'environ 290 000 €.

## 2. Fonctionnement du GAL

### 2.1 Participation au Comité de programmation

**Le Comité de programmation s'est réuni à 3 reprises.** Même si le quorum a toujours été atteint, la participation a continué de s'éroder en 2013.

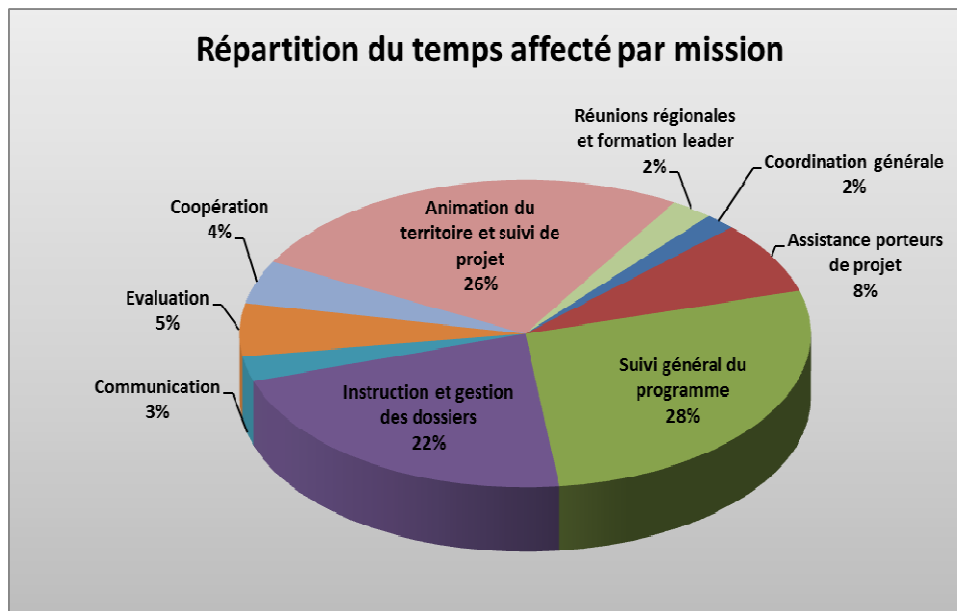
### 2.2 Suivi-animation

Globalement le temps consacré par les animateurs du programme s'est porté pour près de 60% sur deux missions principales :

- **l'accompagnement des porteurs de projet (30%)** : assistance à la définition du projet mais surtout instruction et gestion des dossiers d'aide ;

- **la mise en œuvre et le suivi général du programme (28%)** : Comités technique et de programmation, veille et analyse des procédures et textes règlementaires, rapport d'exécution, suivi de la maquette et du plan de développement, ...

Cependant, ce pourcentage a baissé (75% en 2012) au profit du poste « animation de territoire et suivi de projet » (26% contre 11% en 2012). Cette évolution traduit la mobilisation des animateurs Leader sur les révisions des Chartes de Pays (élaboration des futures stratégies territoriales) qui déboucheront en 2014 sur une nouvelle candidature Leader pour 2015-2020.



### 3. Coopération

**Cet objectif prioritaire de l'année 2013 a été atteint** avec l'engagement de deux projets de coopération interterritoriale :

Intitulé	Maître d'ouvrage	Partenaires	Objet
« Des Pieds pour Rêver »	EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) de la Mégisserie	GAL de la Marche Occitane et théâtre du Cloître (Limousin) GAL de la Charente Limousine et Maison Maria Casarès (Poitou-Charentes)	Création d'un événementiel culturel commun qui met en valeur des lieux patrimoniaux insolites et des chemins de randonnées de chaque territoire à travers une programmation artistique itinérante
« Territoires et tourisme adapté »	Fédération Châtaigneraie Limousine	GAL Cœur Entre-Deux-Mers (Aquitaine) GAL Loire-Forez (Rhône-Alpes)	Réalisation d'actions de sensibilisation et création de produits test sur le thème de la mise en accessibilité de l'offre de tourisme et de loisirs

## V – REVISION DE LA STRATEGIE DU TERRITOIRE PAYS

### A - Pourquoi réviser la stratégie du territoire ?

**La Charte de développement du Pays a été élaborée pour dix ans lors de la création de l'association en 2004. Elle arrive donc à échéance en 2014.** Pour mémoire, ce document définit



la stratégie que les élus, les socioprofessionnels (chefs d'entreprises, représentants associatifs) et les partenaires (représentants de Chambres consulaires, ...) se sont fixés ensemble, pour dix ans, en matière de développement socio-économique, de gestion de l'espace et d'organisation des services sur l'Ouest Limousin.

Au-delà de la question de l'échéance, **certaines problématiques, aujourd'hui au cœur des préoccupations (aménagement numérique, organisation de l'offre de soins de premier recours, mobilité-déplacements, gestion de l'espace, ...), n'apparaissent pas ou pas de manière aussi prégnante en 2004.**

**En outre, les prochaines contractualisations territoriale (Convention territoriale de Pays) et européenne (nouvelle programmation de fonds européens et programme Leader) se feront sur la période 2015-2020.**

## **B - Comment réviser cette stratégie ?**

### **1. Mobilisation des acteurs**

**La mise en œuvre de la stratégie territoriale repose sur l'ensemble des acteurs locaux (Communautés de communes, communes, associations, ...), des partenaires et non sur la seule structure Pays.**

**L'implication d'un maximum d'acteurs locaux et de partenaires est donc une condition de réussite** pour définir une stratégie partagée, dont chacun, à son niveau, se sente par la suite responsable en termes d'application.

Dans cette optique, un processus de révision privilégiant une concertation large a été choisi.

### **2. Principales étapes et calendrier associé**

**Le chantier de révision de la stratégie territoriale passe par 5 étapes :**

- réalisation d'un bilan de l'action du Pays sur la période 2004-2012 avec tant un bilan qualitatif de mise en œuvre de l'actuelle Charte qu'un bilan quantitatif des dispositifs financiers sur l'Ouest Limousin : juin 2012 à février 2013 ;
- mise en place d'une concertation sur le devenir du territoire : juin 2013 à février 2014 ;
- conduite d'un diagnostic du territoire : mars à mai 2014 ;
- validation des enjeux (ce à quoi doit faire face le territoire / ce que le territoire a à perdre ou à gagner) et de la nouvelle stratégie : juin à septembre 2014 ;
- élaboration de programmes d'actions : 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres 2014.

## **C - Quel état d'avancement de la révision pour quels résultats ?**

### **1. Deux premières étapes franchies**

#### **1.1 Réalisation d'un bilan de l'action du Pays**

**Un travail de bilan qualitatif de l'actuelle Charte de développement sur la période 2004-2012 a été réalisé par l'équipe technique du Pays d'Ouest Limousin, selon une méthodologie élaborée avec l'équipe technique du Pays de Saint Yrieix-Sud Haute-Vienne. Il prend la forme de**

fiches de bilan qui ont été soumises à l'appréciation politique du Conseil d'Administration le 13 février 2013.

**Un travail de bilan financier a aussi été mené par l'équipe technique du Pays, sur la même période 2004-2012.** Il porte sur les dispositifs dont le Pays a été maître d'ouvrage ou pour lesquels il a été impliqué en termes d'accompagnement des bénéficiaires (appui à la définition de projet, montage de dossiers de demande de subventions, ...) et de programmation des aides financières. Il comprend la contractualisation territoriale, le programme Leader, les programmes en faveur de l'habitat, ceux en faveur du commerce, de l'artisanat et des services, et le Contrat Territorial Départemental. Il englobe des financements de l'Europe, de l'Etat, de la Région Limousin et du Département de la Haute-Vienne.

Ce bilan financier a été présenté dans une lettre d'informations du Pays en mai 2014.

## 1.2 Mise en place d'une concertation large

**Le Pays a eu recours à différents outils** qui ont permis :

- une diversité de participants : élus, socioprofessionnels, porteurs de projets, partenaires ;
- une expression à la fois dans un cadre individuel et dans un cadre collectif ;
- des méthodes d'animation renouvelées pour favoriser la prise de parole ;
- une expression sur une vision globale de l'avenir du territoire ou plus en lien avec des thématiques (démographie, mobilité-déplacements, ...) ;
- un accès permanent à l'avancement des travaux (cf. site Internet dédié à la révision).

Dans le détail, ces outils comprenaient :

- 2 ateliers participatifs « de production d'information », organisés par le Pays les 19-20 juin et 03 décembre 2013 ;
- une démarche « Atelier des territoires » pilotée par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Limousin et la DDT (Direction Départementale des Territoires) Haute-Vienne et prenant appui sur le Pays comme territoire « pilote » en Haute-Vienne, avec 3 ateliers les 14-15 mai, 25 septembre et 20 novembre 2013 ;
- des entretiens menés par le Pays auprès de personnes ressources ;
- des enquêtes menées par le Pays auprès des maires et Présidents de Communautés de communes ;
- des rencontres entre l'équipe technique Pays et les Directeurs de Communautés de communes/communes de plus de 3 000 habitants ;
- un site Internet réalisé par le Pays et dédié à la révision ;
- un travail de révision de la stratégie d'accueil mené par le Pays dès 2012 : entretiens, enquêtes, réunions, ...

**Dans le cadre de cette concertation, près de 120 personnes ont été consultées.**

## 2. Premières préconisations issues de la concertation

**Les éléments recueillis au cours de l'étape de concertation ont été agrégés et analysés. Ils font ressortir 4 enjeux assortis de préconisations :**

- **cohésion interne et positionnement par rapport aux territoires voisins**
  - \* conduire un travail autour de l'image et de l'identité du territoire
  - \* apporter des réponses territoriales diversifiées selon les entités géographiques, la nature des ressources (population, économie, ...) et la dynamique en œuvre

- \* adopter une échelle d'intervention à géométrie variable suivant les thématiques et pouvant dépasser les limites de l'Ouest Limousin (coopération intercommunautaire au sein du Pays, travail avec les territoires voisins, ...)
  - \* structurer les relations avec l'agglomération de Limoges
  - \* clarifier les interventions et favoriser les complémentarités entre les différentes échelles territoriales (Communautés de communes, Pays, Parc naturel régional) ;
- **renouvellement de la structure démographique par l'accueil et le maintien de populations**
- \* favoriser l'accueil de populations jeunes et de porteurs de projets
  - \* travailler sur la construction d'offres d'activités en phase avec les besoins du territoire et en réponse à la stratégie territoriale ;
- **renouvellement des proximités au service des habitants**
- \* prendre systématiquement en compte les défis énergétiques et environnementaux pour raisonner l'aménagement du territoire
  - \* veiller à une maîtrise du foncier
  - \* restaurer des formes de proximité et de resserrement dans les domaines de la distribution spatiale des ressources et de l'agencement des bâtis
  - \* développer des alternatives au « tout automobile »
  - \* assurer l'accès au haut débit sur l'ensemble du territoire
  - \* encourager et accompagner les citoyens à devenir acteurs de leur territoire ;
- **renouvellement du modèle économique du territoire**
- \* prendre systématiquement en compte les défis énergétiques et environnementaux pour raisonner le développement du territoire
  - \* miser sur un développement innovant fondé sur la valorisation des ressources du territoire, dans un contexte de compétition et de concurrence des territoires
  - \* préserver les ressources du territoire et créer les conditions de leur renouvellement (attractivité résidentielle du territoire, accueil de nouvelles populations, ...).

La prochaine étape va consister à compiler et traiter des données « objectives » d'état des lieux et à les mettre en regard des paroles des acteurs locaux pour constituer un diagnostic du territoire.

## CONCLUSION

Cette année, l'ingénierie du Pays a encore été essentielle pour l'émergence et la réalisation de projets. Un exemple parlant concerne la mise en accessibilité de sites et prestations dans le cadre de la démarche de tourisme et de loisirs adaptés avec un appui technique à ces sites et l'obtention de crédits régionaux spécifiques pour leurs investissements.

L'accent peut également être mis sur la concertation initiée pour qu'élus, socioprofessionnels et partenaires se donnent un cadre d'actions commun pour demain.

**L'Assemblée Générale du Pays est appelée à délibérer pour approuver le rapport d'activités 2013.**

# Bilan financier

## A - Activité financière 2013

Cf. annexe 6

	2013
Le total des recettes s'élève à	482 273,45 €
Le total des dépenses s'élève à	489 756,47 €
<b>Résultat</b>	<b>- 7 483,02 €</b>

Pour mémoire, le budget prévisionnel pour l'année 2013 prévoyait un prélèvement sur les réserves de 11 699 €.

Les éléments les plus significatifs sont les suivants :

→ **Les recettes sont composées par :**

- les cotisations des professionnels adhérant à l'Association du Pays d'Ouest Limousin et les cotisations des Communautés de communes ;
- des subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région Limousin, du Département de la Haute-Vienne et des Chambres consulaires de la Haute-Vienne pour l'ingénierie et la mise en œuvre de l'ensemble des actions que mène le Pays.

→ **Les charges de fonctionnement sont composées :**

- des charges de personnel du Pays ;
- des charges d'exploitation courantes correspondantes : fournitures administratives, reprographie et maintenance, frais de déplacements, frais postaux, télécommunications, ... ;
- de la cotisation à la Fédération Châtaigneraie Limousine ;
- de dotations aux amortissements.

## B - Rapport du Commissaire aux comptes, M. CHAUGIER

L'Assemblée Générale du 29 avril 2008 a désigné le cabinet Jean CHAUGIER à Limoges comme commissaire aux comptes titulaire pour les six prochains exercices comptables à compter de celui de 2008.

Le mandat du Commissaire aux comptes arrive à terme.

**L'Assemblée Générale du Pays est appelée à délibérer pour reconduire le cabinet Jean CHAUGIER comme commissaire aux comptes pour six exercices comptables à compter de celui de 2014.**

## C - Affectation du résultat comptable 2013

Cf. annexe 6

Il est proposé à l'Assemblée Générale :

- de constater que :
  - \* le montant des réserves s'élève au 31/12/2013 à 193 783,07 € ;
  - \* le montant du report à nouveau est de -22 956,29 € au 31/12/2013 ;
  - \* l'exercice comptable clos au 31/12/2013 dégage une perte de 7 483,02 € ;
- d'approuver les comptes annuels 2013 de l'association ;
- d'affecter le résultat de -7 483,02 € en report à nouveau ;
- de donner quitus aux administrateurs pour leur gestion.

**L'Assemblée Générale du Pays est appelée à délibérer pour  
approuver ces propositions.**

2-

*Année 2014*

*Perspectives d'orientations*

*Budget prévisionnel*

# Perspectives d'orientations

*L'activité de l'Association du Pays d'Ouest Limousin est soutenue financièrement par l'Europe, l'Etat, la Région Limousin, le Département de la Haute-Vienne, des partenaires (Chambres consulaires, ...) et ses adhérents – Communautés de communes et socioprofessionnels.*

Le Pays d'Ouest Limousin poursuivra son accompagnement des porteurs de projet.

L'année 2014 sera centrée sur l'adoption d'une nouvelle stratégie de territoire et la définition de programmes d'actions pour sa mise en œuvre.

## I – ACTIONS DU PAYS PAR THEMATIQUE

### A - Développement économique

**La DCT de seconde génération du Pays a pris fin au 31 décembre 2013 après trois années.**

En 2013, compte tenu de l'achèvement des dispositifs DCT et dans la perspective des futures contractualisations territoriales, la Région Limousin a lancé une évaluation portant à la fois sur l'action économique territorialisée et la politique d'accueil. Une présentation du rapport final a eu lieu fin janvier 2014.

2014 constitue donc une année de transition avec l'élaboration d'une stratégie régionale sur l'accueil de nouvelles populations et de nouvelles activités dans la perspective de 2015. Pour 2014, la Région Limousin a réservé une enveloppe d'aides aux investissements des entreprises et a souhaité maintenir une animation économique sur les territoires, notamment pour préparer la nouvelle génération de contrats territoriaux.

**Le Pays a validé le maintien d'une animation économique, en 2014, sur son territoire pour accompagner les entreprises et participer à la révision de sa stratégie territoriale sous l'angle du soutien au commerce, à l'artisanat et aux services.** Toutefois, cette animation a été ramenée à 0,5 ETP (Equivalent Temps Plein) contre 0,8 ETP précédemment pour assurer les missions suivantes :

- accueillir, informer, orienter les porteurs de projets et constituer les dossiers de demande de subventions, quels que soient les dispositifs concernés ;
- procéder à une phase de bilan des dispositifs DCT conduits sur le Pays ;
- réaliser un diagnostic économique, alimenter le volet économique de la stratégie du territoire puis travailler sur les modalités de sa mise en œuvre ;
- approfondir le travail déjà réalisé sur les tournées alimentaires de l'Ouest Limousin.

### B - Habitat / Cadre de vie

**Le volet habitat sera dominé en 2014 par la mise en œuvre du PIG (Programme d'Intérêt Général), dont l'échéance a été prorogée du 31 décembre 2013 au 31 décembre 2014.**

### **1. Suivi-animation des dispositifs « habitat ancien »**

Une nouvelle mission de suivi-animation a été confiée au PACT 87 sur des objectifs - et avec un budget - largement revus à la hausse :

<b>Cibles</b>	<b>Objectifs 2014</b>
Energie	60
Autonomie	30
Indignité	5
Vacance	5
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

### **2. Poursuite du travail sur l'urbanisme et les « lotissements durables »**

**Cette mission est en retrait depuis deux ans et l'atonie du marché immobilier n'ouvre guère de perspectives sur de nouveaux projets d'éco-lotissements à court terme.**

Aussi le travail partenarial Pays - Parc naturel régional Périgord-Limousin se limitera-t-il au suivi et à l'accompagnement des projets d'Oradour-sur-Vayres et du Val de Vienne sur la phase de promotion et de commercialisation.

### **3. Mise en œuvre de l'action sur la valorisation du patrimoine bâti « Formes urbaines et patrimoine bâti : histoire(s) de centre-bourg(s) »**

**Cette opération est prorogée sur 2014. Cependant les perspectives de nouveaux dossiers sont faibles** du fait :

- d'une perception assez mitigée voire négative du dispositif sur le terrain ;
- de délais d'instruction des dossiers qui nécessitent une remontée des projets au cours du premier semestre de l'année.

### **4. Mise en place de sessions FEEBAT délocalisées sur le Pays**

Cette action est menée en partenariat avec le Parc naturel régional Périgord-Limousin, la FFB (Fédération Française du Bâtiment) et l'IFRB (Institut de Formation et de Recherche du Bâtiment) Limousin.

Sollicités par la FFB et l'IFRB, le Pays et le Parc ont répondu favorablement pour deux raisons principales :

- participer à la montée en compétences et à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement » (RGE) des artisans du territoire ;
- permettre aux propriétaires du Pays et du Parc de trouver localement des artisans habilités à effectuer des travaux aidés par l'Etat.

**L'action consiste à délocaliser 2 sessions de formation « FEEBAT » (Formation aux Economies d'Energie des entreprises et artisans du Bâtiment) sur le territoire du Pays (16-17-18 et 21-22-23 juillet 2014 sur le site de La Monnerie à Oradour-sur-Vayres). Ces deux sessions pourraient permettre de former 30 artisans, en visant particulièrement certains corps de**



métiers qui sont aujourd'hui en retrait sur la RGE : électricité, cloisons-isolation et menuiseries. Le Parc et le Pays se chargent de la logistique d'accueil sur place et de mobiliser les artisans locaux.

Ce type de formation fait partie du parcours RGE mais ce n'est pas le seul. Le Pays pourrait également s'associer de la même façon à une sollicitation de la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment).

## C - Accueil

### 1. Coordination globale, pilotage

#### 1.1 Réactualisation de la stratégie d'accueil

**Cette réactualisation est pleinement intégrée au processus global de révision de la Charte de développement.**

L'assistance à maîtrise d'ouvrage du Collectif Ville Campagne fera l'objet de livrables en vue de capitaliser la démarche.

#### 1.2 Engager de nouveaux partenariats

##### 1.2.1 Avec le Parc naturel régional Périgord-Limousin

**Le Pays, en partenariat avec le Parc naturel régional, souhaite travailler sur la filière forêt-bois.** Ce travail s'inscrit dans la politique d'accueil conduite par le Pays et dans la Charte forestière du Parc. Partant du constat que la filière forêt-bois est un secteur clé de l'économie locale (230 entreprises recensées à l'échelle du Pays d'Ouest Limousin), les objectifs poursuivis consistent à :

- maintenir et renforcer le tissu économique à l'échelle du territoire ;
- participer à la structuration de la filière forêt-bois et au maillage du territoire ;
- diversifier le tissu économique en installant des activités nouvelles et complémentaires à l'échelle de la filière forêt-bois ;
- bâtir une vision à long terme sur la filière forêt-bois notamment en articulant gestion de la ressource et renouvellement des actifs (salariés, chefs d'entreprise) ;
- sensibiliser les acteurs du territoire et les habitants pour une meilleure compréhension de la place et du rôle de la forêt à l'échelle du territoire.

**Une convention de partenariat Pays-Parc a été signée en début d'année. En 2014, elle prévoit plusieurs actions phasées dans le temps, pouvant mobiliser d'autres partenaires :**

- la réalisation d'un diagnostic complet de filière ;
- l'organisation de permanences de la chargée de mission « Charte forestière » du Parc ;
- la construction et la diffusion d'offres qualifiées ;
- la prospection de porteurs de projets.

Fin 2014, une journée de capitalisation, destinée aux territoires dotés d'un pôle local d'accueil ou portant une charte forestière, pourrait être prévue.

### 1.2.2 Avec la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne

A l'échelle du Pays, des enjeux forts sont identifiés en terme de maîtrise et de gestion du foncier agricole, de renouvellement des actifs agricoles, de potentiels d'installation pour des publics endogènes et exogènes, de structuration de filières de proximité, de maintien et d'entretien du cadre paysager...

**En 2013, plusieurs rencontres ont eu lieu entre le Pays et la Chambre d'Agriculture et ont abouti à la signature d'une convention de partenariat au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Cette dernière prévoit entre autres l'échange régulier d'informations sur les porteurs de projets et la réalisation de concert de diagnostics agricoles intercommunaux.**

## **2. Sensibilisation, mobilisation, communication interne**

### 2.1 Organisation de cafés installation

**Des cafés installation dédiés à l'agriculture seront programmés en partenariat avec le RAD (Réseau Agriculture Durable) Limousin et la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne. Ils se traduiront également par :**

- un accompagnement et un suivi des porteurs de projet ;
- un travail de mise en lien/réseau des participants.

### 2.2 Appui à l'émergence de lieux tests agricoles

**La réflexion et l'accompagnement pour la mise en œuvre de lieux tests agricoles se prolongeront avec en perspective, la diffusion d'offres d'installation.**

## **3. Construction et affichage d'offres globales d'installation**

**Le chargé de mission Accueil continuera à construire des offres globales d'installation. De plus, il s'attachera à poursuivre le travail initié dans le cadre des micro-diagnostics (création d'un magasin de producteurs fermiers à Saint-Junien, création d'un atelier de transformation de produits agricoles à Champagnac-la-Rivière, installation d'une boucherie-charcuterie à Oradour-sur-Vayres).**

## **4. Appui à l'installation**

**Le Pays effectuera le primo-accueil et l'accompagnement de porteurs de projets.**

Il proposera une session « Construire son projet en Limousin » sur le thème de l'artisanat, en partenariat avec le Pays de Saint Yrieix-Sud Haute-Vienne et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Vienne.

## **5. Promotion et prospection**

**Une nouvelle date de session « Partir vivre en Limousin » pourrait être programmée. Pour mémoire, en 2013, la session n'avait pas pu se tenir faute d'un nombre suffisant de participants.**

## D - Services

### 1. Evaluation du projet de guichets visio-publics

Un point sera fait avec les différentes parties prenantes du projet pour analyser le fonctionnement et la fréquentation des guichets visio-publics.

### 2. Etude d'organisation de l'accès aux soins de premier recours sur la zone rurale du Pays

Un second accompagnement du Pays sur cette question a été réalisé en 2013 par la MSA (Mutualité Sociale Agricole) du Limousin.

Cet accompagnement se poursuivra en 2014, au travers d'une troisième convention, pour appuyer des professionnels de santé déjà engagés ou désireux de s'engager dans des démarches collectives de projets de santé sur le territoire rural du Pays.

## E - Communication

**Le Pays maintiendra encore cette année son site Internet actuel.** Une refonte de ce site devra être envisagée compte tenu de problèmes techniques de mises à jour.

Il actualisera régulièrement le site dédié à la révision de sa Charte afin d'informer les acteurs locaux qui se sont mobilisés pendant la concertation.

**Par ailleurs, suite au renouvellement des équipes communales et intercommunales, le Pays diffusera une lettre d'information papier pour faire le bilan de son action sur la période 2004-2012 et expliquer ses missions.**

## II – ACTIONS DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE

### A - L'action touristique

**Pour mémoire, l'animation touristique est mutualisée à l'échelle de la Châtaigneraie Limousine.** Une convention précise les modalités de mise à disposition de la Fédération Châtaigneraie Limousine des deux chargées de mission tourisme des Pays d'Ouest Limousin et de Saint Yrieix-Sud Haute-Vienne.

Pour l'année 2014, Emmanuelle BONNET, chargée de mission Tourisme du Pays d'Ouest Limousin, est affectée à l'animation de la démarche territoriale de tourisme et de loisirs adaptés à hauteur de 80% de son temps de travail. Le programme d'objectifs de cette démarche est détaillé dans l'annexe 4.

Elle consacre son temps restant aux missions suivantes :

- appui technique aux porteurs de projet ;
- rédaction de la nouvelle stratégie du territoire (diagnostic, enjeux, plan d'actions) ;
- élaboration des nouveaux programmes contractuels (convention territoriale, programme Leader) ;

- participation à l'élaboration ou la mise en œuvre des stratégies de développement des partenaires (Charte Européenne du Tourisme Durable du Parc naturel régional, charte régionale des sports de nature, ...).

## **B - Mise en œuvre du programme européen Leader 2008-2013**

### **1. Une dernière année de programmation**

Les recommandations de la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) Limousin indiquent le terme des engagements d'opérations à fin 2014. Les demandes de paiement devront être fournies à l'autorité de gestion avant la fin du premier semestre 2015.

L'objectif pour le GAL n'est plus d'obtenir les crédits nécessaires au soutien de l'ensemble des projets comme c'était le cas sur 2012 et 2013. Il s'agit désormais de faire en sorte que les projets s'inscrivent bien dans le calendrier de clôture du programme pour pouvoir engager au maximum les crédits complémentaires obtenus en 2013.

### **2. Mener à bien le projet de coopération « Territoires et tourisme adapté »**

Le GAL est pleinement investi dans ce projet qui pourrait à la fois confirmer des éléments de stratégie pour une prochaine programmation et esquisser les bases de coopérations à venir sur la période 2015-2020.

### **3. Elaborer la nouvelle candidature Leader 2015-2020**

La Région Limousin, nouvelle autorité de gestion des fonds européens pour 2014-2020, a dévoilé le calendrier du prochain Leader : appel à projets en juin pour un rendu des candidatures en décembre 2014. L'équipe Leader sera donc doublement mobilisée.

La Fédération Châtaigneraie Limousine est *a priori* maintenue dans sa vocation à porter le programme Leader pour le compte des territoires qui la composent. Néanmoins, plusieurs éléments vont peser sur cette future candidature, notamment :

- la possibilité pour le Parc naturel régional Périgord-Limousin de porter un programme propre, un ITI (Investissement Territorial Intégré), qui sera « superposable » au programme Leader ;
- le respect de priorités régionales, matérialisées à travers un certain nombre de thèmes à partir desquels le territoire devra bâtir sa candidature.

## **III – REVISION DE LA STRATEGIE DU TERRITOIRE PAYS**

### **A - Processus de révision**

En février dernier, un atelier, organisé par le Pays, a eu lieu afin de clôturer la concertation et d'échanger sur les éléments recueillis lors de cette phase.

Un travail, assuré par l'équipe technique du Pays, est en cours pour réunir des données « objectives » à mettre en regard des paroles des acteurs locaux. Il s'agit :

- de confirmer ou d'infirmer les enjeux identifiés sur le territoire dans le cadre de la concertation ;

- de pouvoir prioriser ces enjeux ;
- de spatialiser les enjeux et donc de prendre en considération des niveaux d'attractivité/de développement hétérogènes au sein du Pays.

Suite à la présente Assemblée Générale et à l'installation de la nouvelle équipe de dirigeants du Pays, un travail sera conduit avec un groupe resserré d'élus et de socioprofessionnels sur les orientations stratégiques à retenir pour le territoire à l'avenir, leur priorisation et leur déclinaison opérationnelle (quelle(s) structure(s) pour intervenir et sur quels types de missions ?).

## **B - Prochaine contractualisation territoriale**

Le 27 novembre 2013, lors d'un séminaire régional sur les politiques territoriales, le Président de la Région Limousin a indiqué les grands principes qui régiraient les contractualisations 2015-2020 :

- une couverture de l'ensemble du Limousin privilégiant une échelle supra communautaire (Pays, Parc naturel régional, agglomération) ;
- l'élaboration par chaque territoire d'une stratégie de développement ;
- une convention spécifique pour l'animation et l'ingénierie du Pays ;
- des contrats de 3 ans « évolutifs » ;
- une priorité donnée aux investissements.

Le calendrier pour cette prochaine contractualisation, annoncé en avril dernier, fait apparaître des délais relativement courts :

- 6 juin 2014 : nouveau séminaire régional en vue du lancement officiel de la phase de préparation des contrats 2015-2017 ;
- séance plénière du 24 juin 2014 : adoption du cadre précis des politiques territoriales et des modalités de l'appel à candidatures Leader ;
- mi-juillet / mi-septembre : envoi par chaque territoire de sa stratégie ;
- mi-octobre : dépôt des projets de contrats ;
- mi-novembre / fin décembre : négociations des contrats ;
- décembre : dépôt des candidatures Leader ;
- janvier 2015 : signature des contrats 2015-2017 ;
- 1<sup>er</sup> semestre 2015 : reconnaissance des territoires GAL.

Un recensement va être effectué dès début juin auprès des Communautés de communes, communes, syndicats et certaines associations sur les projets susceptibles d'émarger à la contractualisation territoriale et/ou à un futur programme Leader.

# Budget prévisionnel

Le budget de l'Association du Pays d'Ouest Limousin est présenté en deux parties avec :

- le budget de fonctionnement proprement dit du Pays ;
- le budget des actions avec celles sous maîtrise d'ouvrage du Pays et celles qui appellent une cotisation à la Fédération Châtaigneraie Limousine.

**Le budget global prévisionnel du Pays s'élève à 497 565 € pour l'année 2014 contre 467 174 € en 2013 (cf. annexe 7).**

## A - Budget de fonctionnement du Pays

**Le budget de fonctionnement du Pays intègre :**

- **les charges d'exploitation courantes** (location de bureaux, fournitures administratives, maintenance informatique, reprographie, déplacements, frais postaux et téléphoniques, ...) ;
- **les charges de personnel** (quatre postes d'animation, un poste administratif, un poste de femme de ménage) ;
- **d'autres charges** : elles comprennent un poste de dépenses liées au site Internet, un autre relatif au renouvellement de matériel ainsi que la cotisation du Pays à la Fédération Châtaigneraie Limousine pour la mise en œuvre du programme Leader.

## B - Budget des actions

**Le budget des actions est composé de 4 catégories d'actions :**

- actions de la Convention territoriale du Pays : habitat, services (accès aux soins) ;
- mise en œuvre de la révision de la stratégie territoriale avec par exemple, l'acquisition de données ;
- animation économique territorialisée ;
- déclinaison d'une stratégie tourisme à l'échelle du territoire de la Châtaigneraie Limousine.

## C - Montant des cotisations des Communautés de communes au budget du Pays

**Sur la base des principes arrêtés en Conseil d'Administration du 21 décembre 2004, l'appel de cotisations se fait en direction des Communautés de communes du Pays.** La participation des Communautés de communes permet d'assurer l'équilibre budgétaire des comptes de l'Association du Pays. Il convient de préciser que le montant des cotisations est assis à part égale sur la population et le potentiel fiscal corrigé des Communautés de communes (cf. annexe 8). La population totale du Pays d'Ouest Limousin est de 58 216 habitants (populations légales 2011 entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014).

Le montant global des cotisations des Communautés de communes est de 158 518 €.

	<b>Cotisations 2014</b>
CC du Val de Vienne	38 448,60 €
CC des Monts de Châlus	14 697,43 €
CC des Feuillardiers	15 496,43 €
CC du Pays de la Météorite	14 001,67 €
CC de la Vallée de la Gorre	10 774,40 €
CC Vienne-Glane	65 099,47 €
<b>TOTAL</b>	<b>158 518,00 €</b>

## D - Cotisations professionnelles (adhérents socio-économiques)

L'Assemblée Générale du 07 juin 2004 du Pays a fixé le montant des cotisations de la manière suivante :

- cotisation individuelle et association : 15 €
- cotisations entreprises :
  - 0 salarié 15 €
  - 1 à 10 salariés 20 €
  - 11 à 50 salariés 30 €
  - 51 à 100 salariés 40 €
  - 101 à 500 salariés 50 €

L'adhésion au Pays permet d'être tenu informé des actions et des projets engagés avec l'envoi des comptes rendus des réunions des Conseils de développement et d'Administration du Pays.

Les adhérents qui le souhaitent peuvent participer aux travaux du Conseil de développement.

Au 31 décembre 2013, l'association du Pays comptait 22 adhésions représentant un montant de 415 € (cf. annexe 9).

Il est rappelé qu'en vertu de l'article 3 des statuts de l'association du Pays, est membre actif et à ce titre, a droit de vote à l'Assemblée Générale « toute personne morale ou individuelle, qui fera acte d'adhésion en acquittant annuellement une cotisation fixée chaque année par l'Assemblée Générale ».

Il est proposé de maintenir les mêmes modalités de calcul des cotisations professionnelles ainsi que leur montant.

**L'Assemblée Générale du Pays est appelée à délibérer pour adopter le budget prévisionnel ainsi que le montant des cotisations au Pays pour l'année 2014.**

3 -

*Renouvellement des  
membres des Conseils  
d'Administration et de  
Développement*



## A - Mise en place du nouveau Conseil d'Administration

Pour mémoire, figure à l'annexe 10 la liste des représentants des Communautés de communes à l'Assemblée Générale du Pays.

### 1. Membres du collège des élus

Les membres du collège des élus sont désignés directement par les conseils des Communautés de communes du Pays (cf. liste ci-après).

<b>Communautés de communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>MONTS DE CHALUS</b> 2 titulaires – 1 suppléant	DELAUTRETTE Stéphane	CAILLOT Alain
	DEXET Emmanuel	
<b>FEUILLARDIERS</b> 4 titulaires – 2 suppléants	GEROUARD Christophe	GIBAUD Patrick
	PERCHE Alain	
	RATINAUD Guy	RAFFIER Pascal
	VARACHAUD Agnès	
<b>PAYS DE LA METEORITE</b> 2 titulaires – 1 suppléant	ALLARD Jean-Luc	VOUZELLAUD Raymond
	REJASSE Jocelyne	
<b>VAL DE VIENNE</b> 4 titulaires – 2 suppléants	ARNAUD René	DUROUX Patrick
	BARRY Philippe	
	KAUWACHE Gérard	MANEUF Eric
	THOMAS Véronique	
<b>VALLEE DE LA GORRE</b> 2 titulaires – 1 suppléant	BLOND Alain	CHALARD Jean
	FURLAUD Louis	
<b>VIENNE-GLANE</b> 4 titulaires – 2 suppléants	ALLARD Pierre	BORDAS Jean-François
	DUCHAMBON Jean	
	LACROIX Philippe	DARDILHAC Annie
	RATIER Joël	

## 2. Membres du collège des acteurs économiques, sociaux, culturels et associatifs

### 2.1 Liste des candidats

Un appel à candidatures a été lancé auprès des membres du précédent Conseil d'Administration du Pays et de socioprofessionnels du territoire. Les personnes suivantes ont fait part de leur souhait d'intégrer le Conseil d'Administration de l'association.

Secteurs	Titulaires	Suppléants
<b>Agriculture</b> 1 titulaire – 1 suppléant	<b>BOULESTEIX Jean-Pierre</b> Agriculteur à Séreilhac	<b>MASDIEU Pascale</b> Agricultrice à Champagnac la Rivière
<b>Forêt et environnement</b> 2 titulaires – 1 suppléant	<b>COINDEAU Lucien</b> Association « Saint-Junien Environnement » à Saint Junien	<b>LEONARD René</b> GDF Sud-Ouest 87 à Oradour sur Vayres
	<b>JEANNOT Marc</b> Chef d'entreprise « Terres de cabanes » à Bussière Galant	
<b>Commerces, artisanat, services et industrie</b> 5 titulaires – 3 suppléants	<b>AMBLARD Elisabeth</b> Créatrice de bijoux « Elisa Créations » à Cognac-la-Forêt	<b>ETCHEGOYEN Isabelle</b> Chef d'entreprises à Saint-Junien
	<b>Maryline EZAN</b> Commerçante à Saint-Junien	
	<b>DESCUBES Bruno</b> Association « UNIPRO des Feuillardiers » à Oradour sur Vayres	<b>MOUVEROUX Philippe</b> SARL « La Familiale » à Vayres
	<b>GOURSAUD Pierre</b> Maçon à Saint Auvent	
	<b>Jean-Paul QUEYROIS</b> La ressource rit à Saint-Junien	
<b>Tourisme, culture et loisirs</b> 4 titulaires – 2 suppléants	<b>DUPUY Vincent</b> Association « Les Amis du site du château de Lavauguyon » à Les Salles Lavauguyon	<b>CAMPION Anne-Marie</b> Association généalogie histoire à Lavignac
	<b>ROUGIER Paul</b> Association « Pierre de Lune » à Rochechouart	
	<b>NAULEAU Gilles</b> Entreprise « Le Souffle vert » à Cussac	<b>KIEFFER Dominique</b> Chambre d'hôtes à Châlus
	<b>DEBIEN Annick</b> Château de Saint-Auvent	
<b>Habitat, patrimoine et cadre de vie</b> 3 titulaires – 1 suppléant	<b>EVEILLARD Catherine</b> Architecte à Saint Yrieix sous Aix	<b>BURIN Geoffroy</b> Urbaniste à Saint Junien
	<b>VIVIANT Thierry</b> Atelier Limousin d'Urbanisme, de Paysage et d'Aménagement à Flavignac	
	<b>BOIJOUX Jean</b> Association Ma Camping	
<b>Services publics et au public</b> 3 titulaires – 1 suppléant	<b>BEIGE Laurence</b> Association « Pouce Travail » à Saint Junien	<b>FARGES Jean-Marie</b> HANDAS à Aix sur Vienne
	<b>BERCHENY Alice</b> Infirmière retraitée à Dournazac	
	<b>COLY Benjamin</b> Association « Pain contre la faim » à Aix sur Vienne	

### 2.2 Election

**Il est demandé à l'Assemblée Générale du Pays d'élire les membres du collège des acteurs économiques, sociaux, culturels et associatifs du Conseil d'Administration.**

### 2.3 Membres de droit (sans voix délibérative)

× ***Sous-Préfet de Bellac en charge de l'arrondissement de Rochechouart, représentant de l'Etat***

× ***Parlementaires du territoire ou leurs représentants***

M. Daniel BOISSERIE, Député

M. Jean-Claude PEYRONNET, Sénateur

× ***Président du Conseil Régional du Limousin et conseillers régionaux du territoire s'ils ne siègent pas au Conseil d'Administration en tant qu'administrateurs titulaires***

M. Jean-Paul DENANOT, Président

Mme Sylvie ACHARD

M. Jean-Marie ROUGIER

× ***Présidente du Conseil Général de la Haute-Vienne et conseillers généraux du territoire s'ils ne siègent pas au Conseil d'Administration en tant qu'administrateurs titulaires***

Mme Marie-Françoise PEROL-DUMONT, Présidente

M. Pierre ALLARD, canton de Saint-Junien ouest (titulaire au sein du collège des élus)

M. Guy BAUDRIER, canton d'Oradour-sur-Vayres

M. Michel FAGES, canton de Rochechouart

M. Claude PAULIAT, canton de Saint-Mathieu

M. Jean-Claude PEYRONNET, canton de Châlus

M. Yves RAYMONDAUD, canton de Saint-Laurent-sur-Gorre

M. Marc RIFFAUD, canton de Saint-Junien est

M. Patrick SERVAUD, canton d'Aixe-sur-Vienne

× ***Président du Parc naturel régional Périgord-Limousin, s'il ne siège pas au Conseil d'Administration en tant qu'administrateur titulaire, ou son représentant***

Mme Dominique NORMAND, Vice-Présidente

# *Annexes*